Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 19797 - 76EME ANNÉE

Réussir ensemble le défi du Nord Durable & Solidaire

Terre d'avenir CINOR 2030

l'intercommunalité au service d'un rayonnement sans cesse croissant du territoire Nord

Hier matin, au cours d'une conférence de presse organisée à la Médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne, Maurice Gironcel, le président de la CINOR a présenté le Plan de Mandature 2020-2030 de la Collectivité. En présence de la Maire de Saint-Denis, d'élus communautaires, des Directrices et Directeurs de la CINOR, ainsi que de la Directrice Générale des Services, Maurice Gironcel a présenté « Terre d'Avenir CINOR 2030 », l''axe autour duquel la CINOR a défini son projet pour les années à venir, pour faire du Territoire Nord un territoire durable et solidaire, une terre d'épanouissement, de proximité, mais aussi une terre d'attractivité, de développement, de création de valeur pour les habitants. « Notre ambition pour le Territoire Nord est forte. Nos engagements sont réalistes et mesurés en fonction des capacités budgétaires de la CINOR. Aujourd'hui, dans un contexte incertain nous préparons l'avenir pour un développement raisonné et solidaire. Nous avons le devoir de réussir. Nous avons le devoir de porter le défi de la transition écologique équitable pour tous » a poursuivi Maurice Gironcel qui a également dévoilé le nouveau logo de la CINOR qui au-delà de dessiner la nouvelle identité visuelle et graphique portera les couleurs de ce Projet réalisable, innovant et engagé.

En préambule à son intervention, Maurice Gironcel a rappelé que depuis juillet dernier la nouvelle gouvernance de la CINOR s'est engagée au service d'une nouvelle dynamique pour le territoire Nord.

« Nos trois communes, Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, s'inscrivent dans cette ambition commune et partagée pour co-construire les projets et mener les actions qui vont contribuer à faire de la CINOR une terre d'avenir.

Notre horizon est à 2030. Les investissements qui seront engagés dépassent l'échelle d'un mandat électif.

Notre double préoccupation, comme pour l'ensemble des responsables politiques, est de répondre aux besoins du quotidien mais aussi de travailler pour construire l'avenir dans la cohérence et la cohésion » a indiqué Maurice Gironcel avant d'insister sur le fait que « l'intercommunalité, c'est se mettre au service les uns les autres d'une dynamique commune qui va contribuer au rayonnement de notre territoire pluriel. Les valeurs que nous portons sont celles de la solidarité, de l'équité et de la cohésion. C'est sur ces bases que nous avons travaillé à la mise au point des engagements que nous vous présentons aujourd'hui » a-t-il poursuivi avant de préciser que les orientations budgétaires 2021 présentées aujourd'hui au Conseil Communautaire organisé à la NORDEV découlent de ce cadre stratégique

pluriannuel.

Co-construction

Maurice Gironcel a insisté sur le travail de co-construction ayant présidé à l'élaboration de « Terre d'Avenir » :

« Ce travail désormais réalisé, nous sommes en mesure de décliner la Programmation Pluriannuelle de nos Investissements qui va retenir les projets et actions portés durant les 5 exercices budgétaires à venir.

Ces engagements communs sont le fruit d'un long, passionnant et rigoureux travail que nous avons réalisé avec les élus communautaires et les services dans une démarche de co-construction pour réussir le défi du Nord Durable & Solidaire. Je salue leur engagement et leur implication dans cette mission. En interne, nous voulons faire progresser l'ensemble de ces développements dans la co-construction avec l'ensemble de nos agents et de nos cadres.

C'est pourquoi je voudrais saluer le travail engagé par Mme Rosita Hoarau, Directrice Générale des Services de la CINOR, qui a amorcé avec les services et les représentants du personnel, une réflexion qui va laisser dans les prochains jours place à l'action, pour mieux associer l'interne, notamment à travers la mise en œuvre d'un agenda social » a souligné Maurice Gironcel.

A la hauteur des nouveaux enjeux de société

Fondée sur le principe de l'équité et de la continuité territoriale, la CINOR est garante d'un développement équilibré du territoire.

« Nous devons aussi nous mettre à la hauteur des nouveaux enjeux de société en apportant une réponse aux questions de santé, d'économie circulaire, de changement climatique, d'énergies renouvelables ou encore des nouvelles technologies » a souligné Maurice Gironcel qui a poursuivi en ces termes :« Dans le contexte actuel, de crise sanitaire, de crise économique, de crise sociale et de crise écologique nous devons prendre nos responsabilités et fixer un cap ambitieux et réaliste.

Notre priorité, c'est agir solidaire et durable.

C'est pourquoi à l'unanimité de ses membres, la CINOR a déclaré en septembre dernier « l'urgence climatique pour le Territoire Nord ». Nous nous apprêtons aussi à décréter l'insertion comme axe prioritaire de la mandature.

Notre réponse, notre engagement, notre feuille de route commune c'est TERRE D'AVENIR CINOR 2030.

Le fil rouge de nos actions est également pour ce mandat la proximité avec des investissements qui sont à réaliser pour améliorer au quotidien les services et les équipements à la population.

Dans le contexte de crise économique que nous connaissons il est essentiel de promouvoir des investissements qui permettent de faire travailler nos petites et moyennes entreprises réunionnaises.

Les grands projets doivent bien sur être poursuivis mais nous attacherons une attention particulière à la réalisation de ces investissements de proximité qui sont créateurs de valeur locale.

A l'échelle de nos différents investissements, notre critère sera également la création d'emplois et d'activités pour notre territoire et sa population.

Travailler à plus d'attractivité, c'est aussi faire en sorte que le Nord dispose des meilleures conditions pour accueillir des projets créateurs de richesse et d'activités.

Avec plus de 200 000 habitants, la CINOR est le « territoire capital » de La Réunion. Nous devons affirmer notre position en ba tissant un nouveau modèle de développement équilibré, responsable et solidaire ».

Nouveau logo pour la CINOR

Ce nouveau cap, la CINOR a voulu l'incarner par une nouvelle identité visuelle en affirmant son ambition pour le Territoire Nord.

Ce nouveau logo moderne et dynamique est bâti sur la force des 3 communes et les enjeux d'un développement solidaire, équilibré et respectueux de son environnement. « Cette nouvelle identité doit contribuer aussi à notre objectif de renforcer notre attractivité à travers une image de notre territoire renouvelée. Un territoire durable, une terre d'avenir »a insisté Maurice Gironcel.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Edito

Couvre-feu à 18h, la grande arnaque

Depuis le 5 mars, le Préfet a institué un couvre-feu à 18 heures afin de maitriser la propagation de l'épidémie. Cette mesure n'atteint pas son but mais pire, elle crée un grand désordre alors que nous sommes en période de vacances. Elle est la manifestation de l'incapacité du gouvernement à gérer la crise sanitaire à la Réunion.

Face à la hausse continue des cas de Covid, le préfet avait annoncé une graduation des mesures. Cette graduation est celle appliqué en France. Il s'agit d'abord d'un couvre-feu territorialisé à 22 heures, ensuite un couvre-feu global à 18 heures, puis un couvre-feu à 18 heures et le Week end. Cette stratégie n'a jamais marché en France. Mais, aux directives du gouvernement, le préfet ne peut déroger. Ce couvre-feu à 18h, n'a pas permis de faire baisser les chiffres de prévalence du Covid. Au contraire, les taux ont augmenté pour s'établir à 138 cas pour 100 000 habitants. D'ailleurs la commune du Port, a encore vu son taux augmenter malgré l'application depuis plus d'un mois de la doctrine française.

Mais ce couvre-feu a créé un mouvement de panique pour tous les Réunionnais. Non pas la peur du virus, mais la crainte de ne pas pouvoir rentrer chez soi à temps. Il est vu comme une mesure liberticide, comme si le virus s'arrêtait de circuler à 18h, la belle arnaque. Mais en plus, le couvre-feu va conduire à la ruine beaucoup de petits entrepreneurs. Que va-t-on leur dire, ils ont été les sacrifiés d'une maladie grave pour moins de 0,5 % des cas. On va dire à la jeunesse, qu'elle a été sacrifiée pour la protection des personnes âgées ou malades… C'est comme si on avait placé un bracelet électronique au pied de chaque Réunionnais alors qu'il n'est responsable de rien.

Néanmoins, d'autres solutions sont possibles. D'abord fermer strictement les accès extérieurs pour se protéger des contaminations. Comme l'ont d'ailleurs fait l'Île Maurice ou la Nouvelle Calédonie. Et ensuite, faire une campagne massive de tests pour détecter les personnes contaminées. Comme l'ont fait la Chine, la Corée du sud ou le Japon dans les zones ou où le virus a recommencé à circuler. Et enfin, ouvrir des centres de traitement dédiés pour les malades ne nécessitant pas une hospitalisation, comme en Nouvelle Zélande. Ces mesures simples et efficaces, permettent de freiner la propagation du virus et de vivre normalement. L'Île Maurice ou la Nouvelle Calédonie vivent d'ailleurs sans masque ni distanciation sociale.

Se tromper est humain, persister dans son erreur est diabolique. Saint Augustin D'Hippone

Nou artouv'

David Gauvin

Oté

In zistoir pou rakonte dsi galé : koman la mor l'ariv dsi la tèr

Morso niméro 3

Bondyé Soko, sé li k'la fé lo mond. La komanss par fé la torti Dagbatchi, l'onm épi la fémèl. Apré sa li la fé l'ome épi la fame, é kan lété fini li la fé galé. sa li la fé domoun é solman apré li la fé galé. Li la done azot la vi sof pou bann galé. Mé problème, pèrsone dan la bande té kapab gingn zanfan. Kan zot lété fine vyé Bondyé Soko téi done azot in nouvèl vi. Konmsa zot l'avé pa bézoin fé zanfan.

Kriké Méssé ! Kraké Madam !
Bondyé i koz avèk bann galé mé bann galé i répond pa li. Soko la aparl èk zot : li la di ; « Mi kozèk zot mé zot i répond pa mwin Mi domand si zot ossi i vé gingn zanfan pou mor aré ? M égalé i répod pa li zot. Aparaman, lo bann galé téi vé pa zanfan épi téi vé pa mor non pli.antouléka, sé sak Bon dyé la pan sé é i a fé konmsi.
Koman sa i sava fini in n'afèr konmsa ?

Fémèl tortu passé troi moi l'avé d'zf in kantité dann son vante é l'èr agué lété arivé. El la larg son zèf épi l'atann ki éklo. Mél o mal torti, li k'i viv si tèlman lontan lé mor in gran mati, alé kon ète pou kossa zot. Li la mèm pa vi son zanfan pars zèf torti i mète lo tan pou éklo.
La fam la tonb ansinte san tardé é l'èr pou akoush é téi tard pa, mé oila in matin li ossi lé mor é li la pa vi son zanfan.I paré sé par la kolèr bondyé sa l'arivé. La fam la gingn zimo, in fiy épi in garsson é èl té blijé travaye dir pou grandi azot. El té i anplègn son solitide avèk bondyé mé sète-la téi vé pi fé arien pou zot, ni pou madam Tortu.
Galé la rèss tèlke sé é zamé d'la vi zot la domande in n'afèr bondyé..

Mon zistoir lé fini. Si lé vré, li lé vré ! Si li lé mantèr, li lé mantèr ési lé mantère la pa mwin lotère. Kotonmayi i koul, rosh i flote.L'avé inn foi pou inn bone foi méssyé lo foi la manz son foi av èk in grinnsèl.

La fini

Justin